



**Lancement de la campagne  
de communication sur le tri sélectif**  
*« Le tri, ma seconde nature »*  
**&**  
**Mise en réseau des déchèteries**

**Vendredi 23 novembre 2018 à 10h**  
**Salle du Conseil Métropolitain, Cannes**



# Déroulé

**9h45** Accueil des participants

**10h** Conseil Métropolitain avec la présentation du rapport d'orientation budgétaire

**10h30** Présentation de la campagne de communication sur le tri sélectif et de la mise en réseau des déchèteries par **David LISNARD**, Président du Pôle Métropolitain et de l'Agglomération Cannes Lérins, Maire de Cannes **en présence de Josette BALDEN**, Président d'UNIVALOM **et Jean-Marc DELIA**, Président du SMED.

Intervention des Présidents :

- **Jérôme VIAUD**, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Maire de Grasse ;
- **Jean LEONETTI**, Président de la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, Maire d'Antibes ;
- **Charles Ange GINESY** ; Président de la Communauté de communes Alpes d'Azur, Président du Conseil départemental.

# Sommaire

- I. **Lancement de la campagne de communication sur le tri sélectif et de la Mise en réseau des déchèteries du Pôle Métropolitain CAP AZUR ..... p.4**
  - 1) Lancement de la campagne de communication sur le tri sélectif
  - 2) Mise en réseau des déchèteries du pôle métropolitain
  - 3) Les chiffres clé du tri sélectif sur le territoire de CAP AZUR
  
- II. **Rappel des actions CAP AZUR ..... p.9**

I. **23 novembre 2018 : Lancement de la campagne de communication sur le tri sélectif et de la mise en réseau des 21 déchèteries situées sur le Pôle métropolitain, CAP AZUR, par :**

- **David Lisnard**, Président du Pôle Métropolitain et de l'Agglomération Cannes Lérins, Maire de Cannes,
- **Jérôme VIAUD**, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Maire de Grasse ;
- **Jean LEONETTI**, Président de la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, Maire d'Antibes ;
- **Charles Ange GINESY**, Président de la Communauté de communes Alpes d'Azur, Président du Conseil départemental.

**« Le tri, ma seconde nature »**



## 1- Les chiffres clés du tri sélectif sur le territoire de CAP AZUR

- **Près de 400 000 tonnes de déchets toutes natures confondues** collectées en 2017 dont **242 000 tonnes d’emballages, de papier, cartons et verre** ;
- **485 kg** en moyenne de déchets **par an et par habitants** (OM, tri, verre) contre **460 Kg** en moyenne de déchets produits par habitants au **niveau national** ;
- **Près de 112 millions d’euros de coût annuel de collecte et traitement** ;
- **Plus de 41 millions d’euros de budget consacré au traitement des déchets** toutes catégories confondues ;
- **Plus de 6 millions d’euros de recettes provenant des éco organismes** (issus des collectes séparées), dont Citéo ;
- **Points d’Apport Volontaire :**
  - **1 031** points pour les **emballages et le papier**
  - **1 137** pour le **verre**
- **34 000 bacs de tri** ;
- **522 agents affectés à la collecte et au traitement des déchets** dans les 4 EPCI, 31 à UNIVALOM, 49 au SMED et 49 à PAPREC.

## 2- Lancement de la campagne de communication sur le tri sélectif : *le tri, ma seconde nature*

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » pensée amérindienne reprise par Saint Exupéry dans terre des hommes.

Cette campagne a été réalisée afin que chacun prenne conscience de l'importance du tri sélectif et des déchets produits. **Chaque citoyen est le maillon d'une chaîne de performance** dans laquelle les collectivités, les élus et leurs équipes jouent un rôle déterminant, qu'ils s'agissent **d'actions de sensibilisation au tri, de valorisation ou d'optimisation du traitement des déchets.**

Ainsi au travers de cette campagne, **les Présidents des 4 agglomérations** composant le Pôle Métropolitain, **déjà très engagés au sein de leurs territoires sur la question centrale des déchets ont souhaité transmettre un message fort et s'unir pour renforcer leurs actions et optimiser le geste du tri des déchets pour :**

- limiter les impacts sur l'environnement et la santé ;
- économiser les matières premières épuisables ;
- protéger le contribuable en réalisant des économies financières ;
- simplifier la vie des usagers et professionnels.

### ➤ *Mode de diffusion de la campagne « Le tri, ma seconde nature »*

A partir du 23 novembre, la campagne « Le Tri, ma seconde nature » va être relayée progressivement sur les quatre territoires de CAP AZUR, à savoir :

- 220 affiches sur les flancs de **benes de collecte** ;
- 79 affiches sur les **arrières de bus** ;
- 55 affiches et 110 écrans d'information dynamique à l'intérieur des bus ;
- 65 affiches sur les **sucettes urbaines des communes** (Grasse, Mandelieu...) ou sur leurs **écrans dynamiques** (Cannes) ;
- **sites et réseaux sociaux des Agglos et des communes** ;
- **bulletins municipaux** de décembre;



### 3- Mise en réseau des déchèteries

Les deux syndicats en charge de la valorisation et du traitement des déchets sur le territoire du Pôle Métropolitain CAP AZUR sont le SMED et UNIVALOM. Avec CAP AZUR, ils ont travaillé pour mutualiser les conditions d'accès et harmoniser les tarifs.

- **Enjeux :**

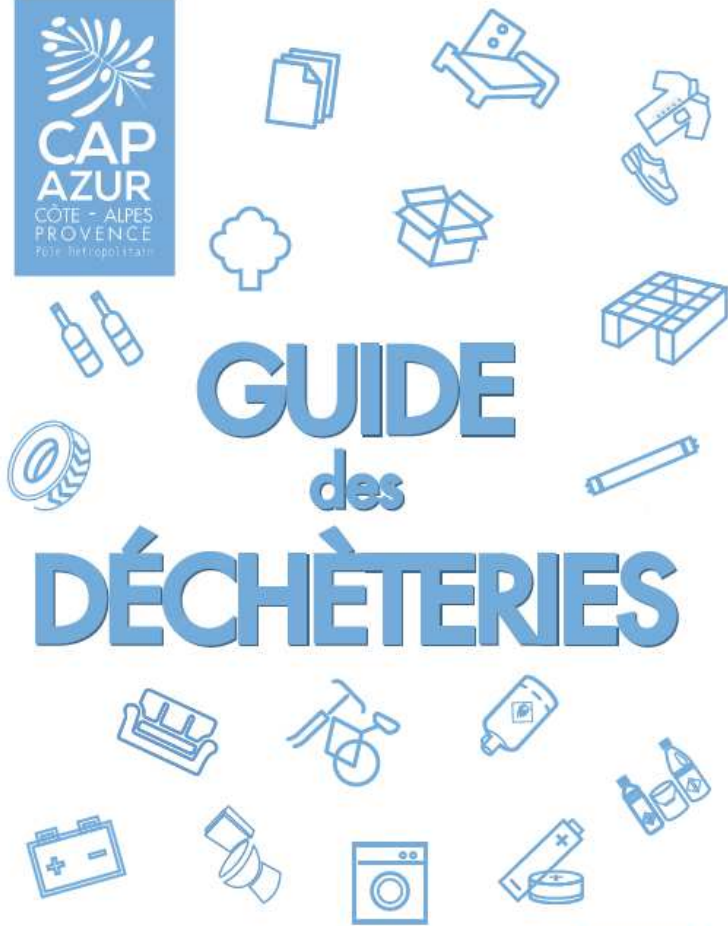
- Rendre un service public performant et à moindre coût, tout en veillant de façon scrupuleuse au respect de l'environnement ;
- Promouvoir le tri sélectif sur l'ensemble du territoire du Pôle Métropolitain soit les 86 communes des 4 communautés d'agglomération : Sophia-Antipolis, Cannes Lérins, Pays de Grasse et Alpes d'Azur grâce à cette mise en réseau et la campagne d'affichage « le tri, ma seconde nature » ;
- Améliorer la visibilité de l'offre du réseau de déchèterie via le flyer, le guide des déchèteries et l'affichage en nombre.

- **Chiffres clés**

Au total, sur l'ensemble du territoire du Pôle Métropolitain :

- ✓ **2 syndicats :** SMED ET UNIVALOM ;
- ✓ **21 déchetteries en réseau :** 11 déchèteries pour le SMED, 10 déchèteries pour UNIVALOM;
- ✓ **Plus de 450 000 habitants** (usagers et professionnels) pourront bénéficier de ce nouveau service.





# GUIDE des DÉCHÈTERIES



**LE TRI,  
MA SECONDE NATURE**

**UN NOUVEAU RÉSEAU DE  
21 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE**



[smed06.fr](http://smed06.fr)  
[contact@smed06.fr](mailto:contact@smed06.fr)  
☎ 04 22 10 65 47

Auribeau-sur-Siagne  
Cannes  
Grasse  
Pégomas  
Puget-Théniers  
Peymeinade  
Roquestéron  
Saint-Cézaire-sur-Siagne  
Saint-Vallier-de-Thiery  
Valberg  
Valderoure



[univalom.fr](http://univalom.fr)  
[decheteries@univalom.fr](mailto:decheteries@univalom.fr)  
☎ N° Vert 0800 219 217

Antibes-Juan-les-Pins  
Bézaudun-les-Alpes  
Cipières  
La Colle-sur-Loup  
Le Cannet  
Mougins  
Mouans-Sartoux  
Roquefort-les-Pins  
Valbonne Sophia Antipolis  
Vallauris Golfe Juan



Retrouvez vos  
déchèteries sur





## **II. Rappel des actions CAP AZUR**

# Une transition énergétique encouragée avec 95 bornes IRVE implantées

- **2 février 2018** : Réception de la première borne de recharge pour véhicules électriques sur les territoires CASA, CAPG et CACPL

Conscientes des enjeux climatiques et énergétiques de demain, les Communautés d'Agglomération de Sophia Antipolis, du Pays de Grasse et de Cannes Lérins, se sont engagées collectivement en 2011 dans l'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial commun.

Dans leur réflexion collective et dans le plan d'actions global qui en a résulté, les trois collectivités partenaires ont souhaité apporter une réponse concrète conforme aux objectifs d'une mobilité plus durable et d'une meilleure maîtrise de l'énergie, avec l'installation sur leur territoire du premier réseau public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE).

Depuis le mois de juin 2018, le réseau d'alimentation WiiiZ est opérationnel pour le grand public et propose désormais l'accès à 95 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur les trois territoires partenaires.



## Partenaires

- **EPCI** : CASA, CAPG, CACPL et à venir la Communauté de Commune des Alpes d'Azur,
- **Financeurs** : ADEME, Conseil Régional PACA,
- **Partenaires privés** : EDF, CITELUM, SODETREL, ENEDIS, POLITI, AVEM.

**Carte des emplacements des bornes de recharges pour véhicules électriques.** Actuellement, 95 bornes installées et 732 recharges effectuées.



# Une offre culturelle à l'accessibilité renforcée

## ➤ 15 Juin 2018 : Lancement de l'application Culture Jeunes

### 1- Contexte

Le territoire du Pôle Métropolitain accueille de nombreuses manifestations de spectacles vivants (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue, etc) pendant toute l'année, en salle ou en extérieur. La plupart de ces événements proposent une offre tarifaire spécifique aux 16/26 ans et aux étudiants. De nombreux autres, notamment pendant la saison estivale, sont d'accès libre, dans le cadre de la programmation événementielle des collectivités territoriales.

#### ● Objectifs :

- **Simplifier l'accessibilité des jeunes de nos territoires aux spectacles et événements culturels** et à des tarifs réduits avec la mise en œuvre d'une application pour une ouverture à la culture connectée, adaptée aux usages de nos habitants.
- **Renforcer la visibilité d'une offre exceptionnelle de spectacles vivants du territoire du Pôle**, accessible aux 16/26 ans, gratuite ou à tarifs réduits, (théâtres, concerts et musique, danse, arts du cirque et de la rue, sons et lumière, festivals) via un agenda numérique disponible en mobilité et actualisé, offrant un accès unique et fiable à l'information culturelle. L'application est également un portail vers les sites internet des organisateurs et les pages liées des réseaux sociaux les plus populaires, afin d'accéder aux billetteries et commentaires.

#### ● Chiffres clés

Au total, sur l'ensemble du territoire du Pôle Métropolitain :

**Environ 600** offres culturelles de spectacles vivants sont recensées dans l'application, dont

- ✓ 191 représentations de théâtre,
- ✓ 293 événements musicaux,
- ✓ 29 spectacles de danse,
- ✓ 46 représentations d'arts du cirque et de la rue,
- ✓ 14 manifestations de sons et lumière,
- ✓ 37 festivals.

**Plus de 244** offres gratuites/entrées libres

## 2- Fonctionnement de l'application Cap Azur Culture

- Présentation sous forme d'agenda avec mise en avant des contenus les plus récents et/ou en fonction de données géographiques (géolocalisation); description du spectacle, localisation du lieu, accès aux sites de réservation, etc. ;
- possibilités de recherche par rubriques (Musique, Danse, Théâtre, Arts du Cirque et de la rue, Sons et Lumières) ;
- personnalisation des contenus proposés par création de profils ;
- possibilité d'insertion de contenus ludiques (Quizz, jeux).



# Un service aux entreprises optimisé



## Octobre 2018 : Mise en réseau des pépinières

### 1- Contexte

Afin de favoriser le développement économique, la création d'entreprises et l'innovation, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA), la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins (CAPL), la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) ont souhaité mettre en réseau leurs infrastructures d'accueil des jeunes entreprises par la signature d'une charte de partenariat et de réciprocité.

L'objectif est de **stimuler l'entrepreneuriat, d'accompagner les entreprises et les startups du bassin de vie en facilitant leur mise en réseau et en créant le terreau favorable à leur essor.**

**Les pépinières d'entreprises gérées par les trois communautés d'agglomération ciblent des secteurs économiques complémentaires, en cohérence avec leurs écosystèmes respectifs : numérique pour la CASA, industrie créative, spatial et nautisme pour la CAPL et filière arômes et parfums pour la CAPG. Il apparaît positif de favoriser les synergies entre ces lieux dédiés à la création d'entreprise innovante, en permettant la mise en commun de moyens et de réseaux, mais également en stimulant la fertilisation croisée entre les startups accueillies dans ces pépinières.**

La Communauté de Communes des Alpes d'Azur ne dispose pas de pépinière d'entreprises, mais elle peut mettre à disposition des lieux d'accueils disposant d'une très bonne connexion réseau dans le cadre du Plan départemental de déploiement du Très Haut Débit 100% fibre. Dans une logique de solidarité des territoires, il apparaît important d'accueillir et de soutenir les créateurs des Alpes d'Azur.

Cette action est menée à titre expérimental pendant une année et pourra être reconduite par le Pôle Métropolitain en cours de création. Elle s'inscrit dans la volonté générale de ce Pôle Métropolitain de réaliser des économies d'échelle et d'offrir un meilleur service public au meilleur coût avec les moyens existants.



- **Chiffres clés**

Au total, sur l'ensemble du territoire du Pôle Métropolitain :

- ✓ Plus de 450 000 habitants
- ✓ 55 532 entreprises
- ✓ 172 091 emplois
- ✓ 4 pépinières d'entreprises
- ✓ 151 start-up créées
- ✓ 708 emplois générés
- ✓ 15 espaces de coworking
- ✓ 43 zones d'activités économiques
- ✓ 117 congrès / festivals et 318 120 visiteurs congressistes

## 2- Une communication commune

- Création d'une charte commune aux 4 agglomérations avec en support :
  - un pass entrepreneur pour les start-up ;
  - une brochure grand public



<b>BUSINESS PÔLE</b>	1047 route des Dolines • 06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS info.businesspole@agгло-casa.fr - Tél. 04 89 86 69 00
<b>CREACANNES</b>	11 avenue Maurice Chevalier • 06150 CANNES LA BOCCA creacannes@cannespaysdelérins.fr - Tél. 04 89 82 28 02
<b>innova Grasse</b>	Espace Jacques-Louis Lions, 4 traverse Dupont • 06130 GRASSE pepiniere@paysdegrasse.fr - Tél. 04 97 05 22 02
<b>starteo</b>	45 chemin du Cabanon • 06740 CHÂTEAUNEUF starteo@agгло-casa.fr - Tél. 04 83 59 80 00

**Création d'un pass délivré à chaque start-up lui permettant de se rendre dans les 4 pépinières de CAP AZUR et de bénéficier des nombreux services proposés (voir brochure)**

- A ce jour, déjà 150 pass distribués



# CONTACTS PRESSE

## CANNES LÉRINS

Mme Olivia LAYDERNIER  
Responsable Relations Presse  
Tél. : 06 34 27 01 79  
[olivia.laydernier@cannespaysdelerins.fr](mailto:olivia.laydernier@cannespaysdelerins.fr)

## SOPHIA ANTIPOLIS

M. Olivier DARCQ  
Directeur de la Communication  
Tél. : 06 16 19 15 93  
[o.darcq@agglo-casa.fr](mailto:o.darcq@agglo-casa.fr)

## PAYS DE GRASSE

M. Julien BAESA  
Chargé de communication  
Tél. : 06 25 78 73 06  
[jbaesa@paysdegrasse.fr](mailto:jbaesa@paysdegrasse.fr)

## ALPES d'AZUR

Sylvie Pascal  
Directrice Générale des Services  
Tél. : 04 93 05 02 81  
[spascal@alpesdazur.fr](mailto:spascal@alpesdazur.fr)